



Photo Garderoche.

Au cours de cette réunion, M. Catinot, Directeur Général du C. T. F. T., M. Bouchard, Président général de l'A. T. I. B. T. et M. David, Représentant de la Commission des Communautés Européennes.

Le commerce des bois tropicaux se trouve à un tournant. Il ne peut se poursuivre suivant les normes du passé, les conditions ayant profondément changé. Nous nous réjouissons que la Côte-d'Ivoire,

qui a toujours été le chef de file de cette activité, ait pris l'initiative d'une action dont dépend l'avenir de l'ensemble de nos professions.

ACTION PROMOTIONNELLE DES INDUSTRIES DU BOIS DE CÔTE-D'IVOIRE CONCERNANT LES ESSENCES PEU OU PAS EXPLOITÉES ⁽¹⁾

par M. JAFFELIN,

*Président du Syndicat des Producteurs Industriels
du Bois de Côte-d'Ivoire*

Depuis près de 15 ans et en fonction de l'évolution de l'industrie du bois de Côte-d'Ivoire, des actions constantes de promotion d'essences peu ou pas exploitées ont été menées par les industriels ivoiriens.

Ces actions ont été menées à la fois sur le plan

⁽¹⁾ Communication faite au cours du Colloque de Milan le 17 avril 1973 et au cours du Colloque de Paris le 9 mai 1973.

commercial et sur le plan de la transformation en usine.

Il est à remarquer que certaines de ces actions ont abouti à créer des courants commerciaux réguliers encore que souvent assez limités.

Notre action dans le domaine de la transformation a consisté à faire l'inventaire de toutes les essences disponibles dans nos réserves forestières et, en partant des données botaniques et techniques mises à notre disposition par le C. T. F. T. de Paris, à sélectionner les plus intéressantes et à tester leurs utilisations possibles.

DANS LE DOMAINE DU SCIAGE

Les recherches les plus anciennes et les plus faciles se sont rapidement limitées aux essences de densité moyenne, et de caractéristiques les plus voisines des Bois Rouges, des essences les plus nobles déjà utilisées.

Nous citerons pour mémoire les plus connues :

Le Tiama,
le Bossé,
le Dibétou,
le Bété,
l'Iroko.

Ces essences ont rapidement obtenu une place sur le marché et ceci depuis de nombreuses années. Leur commerce reste cependant limité et nous souhaitons le développer.

Plus récemment, d'autres essences ont également fait l'objet d'essais de diffusion sous forme de sciages.

Ce sont :

— Le Lingué que nous avons pu faire admettre depuis 1963 comme une essence comparable au sciage de Doussié et qui a maintenant un marché régulier qui a pourtant considérablement régressé

C'est en premier lieu par le sciage, le déroulage et le tranchage que les essais ont été effectués.

Il faut en effet noter que notre industrie est encore actuellement principalement une industrie de transformation primaire.

La transformation au stade final est encore très limitée et concerne presque uniquement des produits destinés à alimenter le marché intérieur.

Dans ce cadre de transformation nous avons obtenu des résultats dont je résumerai maintenant les principaux aspects.

ces dernières années et qui ne représente actuellement que 5000 m³ par an alors que les réserves estimées sont considérables.

— Le Kotibé, essence particulièrement abondante dont la promotion sous forme de sciages est en cours.

— Le Framiré, essence également très abondante mais longtemps négligée qui semble enfin prendre une place plus importante et méritée sur le marché des sciages. Il est à noter cependant qu'en 1972, alors que les exportations de grumes de Framiré ont atteint 105.000 m³, les exportations de sciages de cette essence n'ont été que de 3.500 m³.

Nous citerons également les essais de diffusion, commencés récemment mais à notre avis très prometteurs, de sciages de Fraké pour l'utilisation en charpente lamellée-collée et en menuiserie.

Nous signalerons enfin quelques essais de diffusion de certaines essences de Bois Durs qui sont déjà bien connues et qui pourraient faire l'objet d'une promotion sous forme de sciages. Citons parmi ces essences l'Azobé, le Tali et notamment le Badi qui a été retenu comme essence à promouvoir en raison des importantes réserves existantes.

DANS LE DOMAINE DU DÉROULAGE

L'effort réalisé a été considérable et dès 1958 des essais de déroulage ont été menés notamment sur les essences secondaires.

Nous avons commercialisé dès cette époque des placages de Samba, d'Ako et de Koto auxquels sont venus s'ajouter depuis 1965 le Fromager, l'Ilomba, le Fraké.

La capacité de production des usines de déroulage de Côte-d'Ivoire est en progression et atteint actuellement environ 85.000 m³/an. Environ 50.000 m³ de placages déroulés ont été exportés en 1972 mais il faut noter le rapide développement de la production de contreplaqué qui viendra en partie se substituer à celle de placages bruts.

En complément à l'exportation des placages des

essences que nous venons de citer, celles-ci sont utilisées dans nos fabrications de contreplaqué.

La capacité de production actuelle des usines de contreplaqué de Côte-d'Ivoire est d'environ 35.000 m³ par an.

Les essences utilisées pour ces fabrications sont, en dehors des essences nobles réservées spécialement pour la fabrication des extérieurs de contreplaqué telles que l'Acajou, l'Aboudikrou, le Makoré, certaines essences déjà moins appréciées comme le Kossipo, le Tiama et le Bossé.

Toutes ces essences de Bois Rouges de densité moyenne sont couramment utilisées pour la fabrication des faces et contre-faces de contreplaqué et en placages d'intérieurs.

Dans les *essences secondaires*, nous utilisons notamment :

Le Koto et l'Eyong en extérieurs,
l'Ako en intérieurs ainsi que le Fromager,
l'Iloba en extérieurs et intérieurs,
le Samba en intérieurs,
le Fraké en intérieurs,
le Framiré en intérieurs,

le Lohonfe, le Bahia et l'Aiélé sont également employés en intérieurs mais en quantités plus faibles.

Nous citerons également le Kondroti qui est employé en extérieurs et intérieurs pour les contreplaqués de choix ordinaire.

Le Fromager et le Kondroti sont également utilisés dans de très bonnes conditions en sous couche à replaquer pour les panneaux lattés.

La gamme des différentes sortes de contreplaqué va en s'élargissant d'année en année et l'industrie ivoirienne produit désormais dans ces différentes essences des panneaux de toutes les spécifications de collages à base d'Urée-Formol et de collages phénoliques.

DANS LE DOMAINE DU TRANCHAGE

La Côte-d'Ivoire produit des placages tranchés qui sont soit exportés en placages bruts soit utilisés pour la fabrication de panneaux d'ébénisterie ou de décoration.

Encore actuellement de capacité modeste l'industrie de tranchage devrait connaître un développement important dans les années à venir.

Dès maintenant nous produisons des feuilles brutes et des panneaux replaqués de tranchages d'Aboudikrou, de Makoré, d'Amazakoué, de Bété, d'Ako, d'Assamela.

Des essais ont également été faits sur le Lingué, le Koto, le Kotibé.

Cette description rapide et nécessairement incomplète des recherches faites dans les domaines pratiqués par l'industrie ivoirienne permet cependant de constater que celle-ci a tenu et tient encore un rôle important dans la promotion des essences peu ou pas exploitées.

Cette politique correspond à l'esprit même de l'entreprise industrielle du Bois en Côte-d'Ivoire dont la vocation est essentiellement orientée sur une transformation de plus en plus importante et de plus en plus élaborée de la production forestière et sur la mise en valeur aussi complète que possible de la forêt par une utilisation rationnelle de toutes les essences disponibles.

Ceci nous amène à souligner l'intérêt que nous portons à l'action de promotion des essences peu ou pas commercialisées, en insistant tout particulièrement sur la nécessité de faire porter les efforts non seulement sur les grumes mais également sur les produits transformés.

L'industrie du bois de Côte-d'Ivoire existe et se développera.

Elle transforme actuellement environ 1 million de m³ de grumes par an alors que près de 3 millions

de m³ de grumes sont exportés, elle représente environ 17 % de la valeur totale des exportations de la Côte-d'Ivoire et elle emploie plus de 25 % de la totalité des travailleurs de l'industrie ivoirienne, c'est dire combien est importante la place qu'elle occupe déjà dans l'économie du pays et l'intérêt que le Gouvernement attache à son développement.

Dans l'action de promotion des essences peu ou pas commercialisées, il convient de garder à l'esprit le fait que bien souvent il s'agit d'essences présentant certains inconvénients touchant leur conformation, leurs dimensions, leur conservation.

Pour ces raisons, il peut être parfois plus indiqué de les transformer au moins au stade primaire sur le lieu même de leur production.

C'est pourquoi nous souhaitons que parallèlement aux recherches qui seront faites pour trouver un développement à l'utilisation de ces essences pour l'approvisionnement des industries européennes, on envisage également et dès maintenant les possibilités d'utilisation de ces mêmes essences sous forme de produits transformés dans les industries du Bois de Côte-d'Ivoire.

Cette action, peut être à plus longue échéance, nous paraît indissociable de l'action de promotion des grumes et elles doivent être menées ensemble et dans le même temps.

Les Producteurs Industriels du Bois de Côte-d'Ivoire poursuivront dans cette voie qu'ils ont choisie depuis de nombreuses années, sont prêts à ouvrir le dialogue avec les industriels européens pour mener à bien cette tâche importante qui répond à l'intérêt des Producteurs Ivoiriens et des Utilisateurs Européens.

Abidjan, avril 1973.